N° 67 — CXXVIII^me Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 21 Mars 1893

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

CONSEIL D'ETAT NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
4 40	7 12	7 55	9 47	10 48	1 45	8 45	5 18	7 42 — BIENNE 7 05	10 20	11 20 —	1 15	4 —	5 13	7 22	8 18	9 02	10 25
5 -	7 15	11 25	1 42	4 18	7 30	9 06		LAUSANNE 7 47	9 42	10 35	1 05	3 40	7 30	10 37			
—	7 47	11 43	1 48	5 23	8 18	—		PONTARLIER 7 08	9 30	—		3 30	7 05	11 —			
—	7 57	10 44	1 46	4 05	7 52	—		LOCLE 7 06	10 43	—	1 39	3 32	7 10	8 58			

Bateaux à vapeur

Départs pour				Arrivées de
8 10	4 30	—	MORAT	7 35	3 30	—
—	4 15	—	ESTAVAYER	7 50	—	—

Régional Neuchâtel - Cortaillod - Boudry

DÉP.	7 50	10 07	12 17	1 03	2	4 23	6 20	8 —	10 12		
ARRIV.	7 41	9 23	12 19	1 20	1 46	3 26	6 03	7 51	9 58		

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — MARS

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
20	+ 3.7	— 2.7	+ 8 7	727.0		NE	moy.	clair

Toutes les Alpes visibles tout le jour.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^mm,6

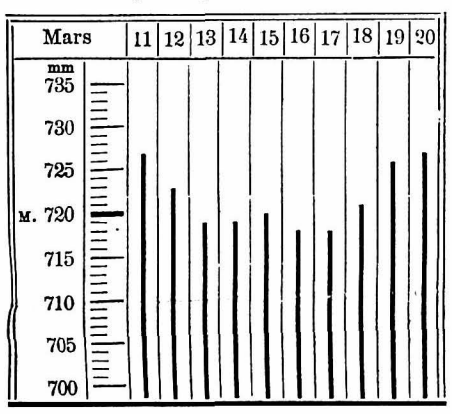

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

17	+ 0.8	— 2.0	+ 2.4	663.2	3.5	NO	fort	couv
18	5.0	— 5.6	— 4.4	664.9		O	moy	»

Du 17. Neige fine intermittente et brouillard sur le sol depuis 3 heures.

Du 18. 5 centimètres de neige fine à 7 h. Neige intermittente. Brouillard sur le sol.

NIVEAU DU LAC:

Du 20 mars (7 h. du m.) : 429 m.,680
Du 21 » 429 m. 690

PUBLICATIONS COMMUNALES

CONCOURS

La Commune de Corcelles-Cormondrèche met en soumission la réfection d'un canal.

Pour renseignements et envoyer les soumissions sous pli cacheté, s'adresser à M. A. Humbert, Directeur des Travaux publics, jusqu'au 23 courant.

Corcelles-Cormondrèche, le 16 mars 1893.

Conseil communal.

Commune d'Auvernier

Le poste de cantonnier communal est à repourvoir pour le 1er avril 1893.

Les postulants doivent se faire inscrire chez le soussigné qui leur communiquera les conditions auxquelles la place sera remise.

Auvernier, le 17 mars 1893.

F. BACHELIN,
Directeur des Travaux.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE DE VIGNE

Le citoyen **Frédéric Riesen,** à Berne, exposera en vente par voie d'enchèreres publiques, à l'**Hôtel de Commune, à Colombier,** le **samedi 1er avril 1893,** dès les 7 1/2 heures du soir, l'immeuble suivant :

Cadastre de Colombier

Article 864, plan folio 37, n° 6. **Les Champs de la Cour,** vigne de 2445 mètres carrés (6,940 ouv.). Limites : Nord, 164, 816, 460; Est, 651, 496; Sud, 396; Ouest, la route cantonale et 164.

Pour renseignements, s'adr. au citoyen **Edouard Redard,** agent d'affaires, à **Colombier.** (N. C. 166)

VENTE D'IMMEUBLES

à CORCELLES

Le samedi 8 avril 1893, dès 8 h. du soir, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, **à l'hôtel Bellevue, à Corcelles,** les immeubles désignés ci-après, dépendant des successions de **Charles Bourquin** et de dame **Rose-Françoise Bourquin née Chevalier,** en leur vivant domiciliés à Corcelles.

Ces immeubles sont :

I. *Cadastre de Corcelles-Cormondrèche.*

1. **Article 197,** plan folio 1, N° 58. **A Corcelles,** bâtiment, habitation, de 93 mèt.

Cet immeuble, sis au bord de la route cantonale, est assuré sous N° 129 pour 6000 fr., à l'assurance mutuelle cantonale contre l'incendie. Il conviendrait pour l'exploitation d'un petit commerce ou pour une boulangerie.

2. **Article 198,** plan folio 2, N° 34. **Le Petit-Berne,** vigne de 590 m. (1,674 ouv.).

3. **Article 199,** plan folio 37, N° 63. **Sur le Creux,** vigne de 540 m. (1,532 ouv.).

II. *Cadastre d'Auvernier.*

4. **Article 171,** plan folio 17, N° 19. **Grands Ordons,** vigne de 2,912 mètres (8,267 ouvriers).

III. *Cadastre de Colombier.*

5. **Article 212,** plan folio 15, N° 21. **A Ceylard,** vigne de 1,045 mèt. (2,966 ouv.).

IV. *Cadastre de Neuchâtel.*

6. **Article 170,** plan folio 74, N° 6. **Draize,** vigne de 842 mèt. (2,390 ouvr.).

Pour visiter la maison, s'adresser au notaire François Bonhôte, à Peseux, et pour les vignes, s'adresser au vigneron, Auguste Droz, à Corcelles.

Pour tous renseignements concernant les conditions de vente, s'adresser au notaire Alphonse Wavre, à Neuchâtel, ou au notaire François Bonhôte, à Peseux.

VIGNE A vendre, pour cause de santé, une vigne bien située, avec jardin potager, beaux arbres fruitiers en plein rapport. Le tout d'une superficie de 5 à 6 ouvriers. S'adresser, le matin, rue Saint-Honoré n° 8, au second.

VENTE D'IMMEUBLES

à PESEUX

Le lundi 27 mars 1893, dès 7 1/2 heures du soir, à **l'Hôtel des XIII Cantons, à Peseux,** les enfants de Charles Waldsburger-Kramer exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après qu'ils possèdent sur le territoire de Peseux, savoir :

1° **Une maison sise à Peseux,** à l'usage d'habitation, grange et écurie, désignée au cadastre sous article 975, bâtiment et places de 214 mètres carrés.

Subdivisions :

Plan folio 1, n° 31. A Peseux, logement, grange, écurie, 171 mètres carrés.

Plan folio 1, n° 33. A Peseux, place, 24 mètres carrés.

Plan folio 1, n° 262. A Peseux, place, 19 mètres carrés.

2° Article 352, plan folio 6, n° 3. **Aux Combes,** vigne de 1429 mètres carrés (4,06 ouvriers).

3° Article 353, plan folio 6, n° 25. **Aux Combes,** vigne de 891 mètres carrés (2,53 ouvriers).

Pour les conditions de la vente et pour renseignements, s'adresser au notaire **Ernest PARIS, à Colombier,** chargé de la vente. (N-2771-Ce.)

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères de meubles

Mercredi 22 mars, dès 9 h. du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, à Monruz, une vingtaine de tonneaux et fûts de différentes contenances, un pressoir en roc avec vis en acier, plusieurs cuves, un char à vendange, un petit char à pont, une pompe à arrosage, **une voiture à 4 places** et différents autres objets.

S'adresser, pour visiter, à M. Arnold Horisberger, jardinier à Monruz, et pour prendre connaissance des conditions de la vente, au Greffe de Paix de St-Blaise, ou en l'**Etude Junier, notaire,** à Neuchâtel.

Vente de Bois

Lundi de Pâques, 3 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans ses forêts de Chaumont, environ :

500 stères sapin,
200 » hêtre,
80 » chêne,
50 tas de perches,
20 » » piquets chêne,
400 verges de haricots,
20,000 fagots hêtre, chêne et sapin.

Rendez-vous à 9 heures à la Roche de l'Ermitage.

ANNONCES DE VENTE

A vendre un **burin-fixe** avec renvoi, neuf, à très bas prix, chez Auguste Gonthier, à Cortaillod.

Le Cacao soluble
DE
GÆDKE
est supérieur à toutes les marques connues.

Echantillons gratis.

En vente à Neuchâtel chez **Charles FAVARGER-MŒRY, rue Pourtalès.**

De qualité exquise,
LES
POTAGES à la minute MAGGI
sont en vente, richement assortis, chez **Mlle Elise MICHEL, à Serrières.**

Jolie poussette bien conservée. S'adr. rue Saint-Maurice 11, 3me étage.

Bon fumier de vaches, à vendre à prix raisonnable et par quantité d'au moins 400 pieds, qu'on rendrait dans n'importe quelle gare du Vignoble (excepté aux gares du Régional). S'adresser au bureau de la Feuille sous E. n° 430.

CIGARES

	les	Fr.
Vevey-courts,	200	1 80
Rio Grande, fins,	200	2 20
Flora-Bahia, mi-forts,	200	2 60
Flora-Brésiliens, extra-fins,	200	3 —
Cigares cunéiformes, gr. format,	100	2 30
Bons Brissagos,	125	3 10
Cigares de Java, à bouts tournés,	100	2 20
Amarillio, les plus fins, de 5 c.,	100	2 65
Bouquet, de 10 c., fins,	100	4 50
Sumatra, les plus fins, de 10 c.,	100	4 70

Bon tabac à fumer, les 10 kilos : Fr. 2.70, 4.10 et 6.20, en bonne qualité, bien sèche, sont fournis par

J. WINIGER, *maison d'expédition,* (H-1003-Q) **BOSWIL** (Argovie).

Épicerie J. PANIER

Pâques

Les personnes qui désirent de beaux **ŒUFS teints** sont priées de se faire inscrire dès aujourd'hui.

L'assortiment des COULEURS est au complet.

Magasin Ernest Morthier

Oeufs teints

Couleurs pr teindre les Œufs

Beurre **extra fin, de montagne,** au **magasin Piaget,** au bas de la rue du Château, vis-à-vis de la pharmacie Bauler.

Potagers de différentes grandeurs, à vendre, rue de l'Industrie 15, rez-de-chaussée.

ORANGES SANGUINES

à 10 centimes la pièce.

ORANGES BLANCHES

qualité extra, 2e cueillette

à 10 et 15 centimes la pièce.

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8

TOUS LES JOURS

Pâtés froids truffés

de toutes grandeurs et au détail

CHEZ

Jules Glükher - Gaberel

CONFISEUR

9, Faub. de l'Hôpital, 9

On offre à vendre un beau char avec accessoires, un établi de charpentier, quelques outils de menuiserie, presses à colle, serre-joints, bocks de charpentier, chevalets, scie à deux mains, bouvets, rabots, etc., etc., le tout en excellent état. - Pour renseignements, s'adresser Etude Porret, Château 4.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

POUR CAUSE DE DÉPART

GRANDE
LIQUIDATION DE CORSETS
vendus à très bon marché

Corsets depuis 4 fr., 6 fr. 50, 8 et 10 fr. et au-dessus.

Corsets pour fillettes depuis 2, 4 et 6 fr.

» » enfants » 1, 2 et 4 fr.

Occasion Corsets de tulle depuis 10 et 15 francs.

Corsets de satin-soie, à 12 fr.

Jupons flanelle, piqué, laine et soie, à 25 fr. — **Dessus de corsets et pantalons.**

Buscs, ressorts, baleines véritables et contre-façon. Lacets.

Le tout en bonne qualité

VEUVE BIDAUX
6, RUE DE L'HOPITAL, 6

Ouverture de la saison du printemps

Mise en vente des impressions de Mulhouse, comme

Percales, Levantines, Serges, Satinettes, Pékins brochés riches, etc.

à 35, 45, 65, 75, 95, 1.10 et fr. 1.25

Cotonne double largeur, à 38, 75. 85, jusqu'à fr. 1.25

MOUSSELINE LAINE, de 95 à fr. 1.85

Robes et hautes nouveautés

pure laine et mixte, 100 cm., de 65 c. jusqu'à fr. 3.90 le m., valant de fr. 1 à fr. 5

Tailles-blouses, Corsets, Jerseys

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24

Knorr's Suppen-

Composées de bouillie de Farine d'Avoine de la Forêt-Noire

et de **Farine fortifiante** selon le système de l'abbé Kneipp. — **Partout en vente.** — **C.-H. KNORR,** *fabrique de conserves,* à **Sainte-Marguerite** (Suisse). (H. 7454)

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ FILS

Place du Gymnase, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de ma fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; **cordes et fournitures.** — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne. Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHATEL

Vient de paraître :

AGENDA MILITAIRE
suisse
4me année. — 1893-1894
Relié toile cirée, 2 fr. — Cartonné, 1 fr. 70

D. CLAIRE
Rue de l'Hôpital
NEUCHATEL

CHEMISES
sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de
CRAVATES
en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE
POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, **Bas** et **Chaussettes** en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

SALAMI
nouveau vrai Milanais.
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8

De très bons
Chevaux de selle et de voiture
sont vendus avec garantie par (L.163Q.)
E. Müller-Hartmann,
à Lucerne.

AVIS
J'ai l'honneur d'annoncer à ma bonne clientèle et au public en général, que je viens d'ouvrir,* Place de l'Hôtel-de-Ville, sous le Théâtre.** ***une succursale pour tout ce qui concerne la boulangerie.
Tous les matins, dès 7 heures, petits pains frais.
Spécialité de pains viennois.
— TÉLÉPHONE —
Se recommande,
Veuve MARCHAND.

Pour roues de voitures
Le soussigné prévient MM. **les propriétaires de voitures**, qu'afin d'empêcher les roues de se détériorer au contact des rails et bordures de trottoirs, il se charge de fournir et poser des bandages de roues en fer et acier, avec **bourrelet** qui éloigne la roue et reçoit seul tout le frottement.
Louis PAVID, *maréchal,*
2, RAFFINERIE 2, NEUCHATEL.

MAGASIN ZIMMERMANN
Mastic Lhomme-Lefort pour greffer à froid, guérir et cicatriser les plaies des arbres et arbustes.

A VENDRE
Un fiacre léger, pouvant s'atteler à un ou deux chevaux; un **joli breack** à 6 places, très léger, et un char de côté; le tout en très bon état. S'adresser à Aug. Grosjean, charron, Faub. de l'Hôpital.

Pour agriculteurs
Comme qualité et rendement, la meilleure pomme de terre est certainement l'espèce « Diamant Steiner »; exempte, pour ainsi dire, de maladies, elle est une des plus excellentes pommes de terre de table. — On en vend, pour planter, à l'adresse ci-dessous, jusqu'à épuisement de la provision, au prix de 7 francs les 100 kilos.
Ch. DOLDER, *fermier*,
à MONTMIRAIL.

Blé de Pâques
1er choix, chez P. Montandon, Bussy, Valangin.

RECU
superbe choix
DE
Confections de Printemps
ET
Imperméables
A. DOLLEYRES
Epancheurs

OCCASION
A vendre, à bas prix, au Magasin du Mont-Blanc, plusieurs lots de **chaises de Vienne,** modèles épuisés, lots de 2, 3, 5 et 9 chaises.

SALAMI DE MILAN
meilleure qualité, à 3 fr. 80 le kilo, franco contre remboursement. G. Anastasio,
(727-Lg.) Lugano.

A LA BRIOCHE
5, TERREAUX, 5
Mme DEGEN avise l'honorable public de Neuchâtel et des environs qu'elle ouvrira lundi 20 mars une boulangerie-pâtisserie rue des Terreaux 5. On y trouvera toujours de la bonne marchandise fraiche et on y servira aussi des rafraîchissements.
— SE RECOMMANDE —

Pour bâtisseurs
Belle pierre de roc, pour maçonnerie, à céder bon marché, sur la route de la Côte. S'adr. à F. Hammer, entrepreneur.

BON FOIN **regain** et **paille,** à vendre, chez Krebs, à Tschugg (Berne).

A vendre **1000 pieds de bon fumier.** S'adr. à M. Pl Wittnauer, au Prébarreau.

ATTENTION
A vendre, à Peseux, chez le citoyen **Charles Matthey, maréchal,** à des prix raisonnables, plusieurs petits chars à pont, neufs, à bras, de différentes grandeurs; une voiture de côté; un char à ressorts, à deux bancs, usagé, remis à neuf, et un gros char à pont, à ressorts, usagé.

Médaille d'or et diplôme d'honneur aux Expositions. — Exportation dans tous les pays du monde. — 20,000 attestations fin octobre 1887, pour le **meilleur remède du monde** contre les

CORS AUX PIEDS
VERRUES ET DURILLONS

invention du pharmacien **Anton Meissner.** Dans l'espace de trois jours, cet emplâtre fait disparaître, sans douleur, les cors aux pieds avec racine, les verrues en cinq jours et le cuir des talons dans une nuit. La douleur du cor aux pieds disparaît, après l'application, au bout de cinq à dix minutes. Ce remède, préparé d'après ordonnance médicale (pas de secret), ne contient rien de nuisible. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies, la boîte à 1 fr. 25. — Dépôt général à la **pharmacie JORDAN, à Neuchâtel.**

ON DEMANDE A ACHETER
On demande à acheter d'occasion un store avec sa monture, de 3 à 4 mètres de longueur. Faire les offres au bureau du journal sous A. F. 477.

APPARTEMENTS A LOUER
A louer, de suite ou pour Saint-Jean, un premier étage remis à neuf, de six chambres, avec balcon.
Uu dit, au 3me étage, également de six chambres.
S'adresser rue de la Place-d'Armes 6, au second.

Pour le 24 juin, au-dessus de la gare, joli appartement avec balcon, 4 chambres, cuisine et toutes dépendances. Belle vue. S'adresser Rocher 24, au 1er.

A louer pour Saint-Jean 1893:
Un logement de 3 ou 4 chambres, avec cuisine et dépendances.
Un dit de 1, 2, 3 ou 4 chambres, avec cuisine et dépendances.
Ces appartements peuvent être réunis en un seul de 10 pièces. Situation centrale, exposition au soleil, vue agréable.
Même endroit, de suite, une chambre à louer, meublée ou non meublée. Le bureau du journal indiquera. 478

A louer de suite un petit appartement de 2 chambres et dépendances. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer pour Saint-Jean, Faubourg du Crêt 17, un logement de 4 chambres et dépendances. S'adr. no 19, 2me étage.

Pour St-Jean, à louer 2 beaux logements, 1er étage, 4 et 5 chambres. S'adr. Evole 3, rez-de-chaussée.

A louer, pour Saint-Jean, un beau logement de 6 pièces et dépendances. S'adresser à l'Etude Jacottet, avocat.

Pour St-Jean 1893, à louer, au bas du village d'Auvernier, deux appartements de trois chambres et cuisine chacun, cave, galetas et jardin, eau dans la maison. S'adresser à M. Piéchaud, à Auvernier, ou à Mme Fardel, Faubourg de l'Hôpital 34, à Neuchâtel.

Aux abords de la ville, sur le parcours du tramway Neuchâtel-Saint-Blaise, logement confortable de 4 pièces et dépendances, à petite famille. Grand jardin. Vue splendide. S'adr. au bureau de cette feuille.

A louer pour St-Jean, à une famille tranquille, un joli appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au magasin Garcin, Grand'rue 1.

408 A louer pour St-Jean, à des conditions avantageuses, pour fin de bail, un premier étage de 6 pièces, balcon et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

CHAMBRES A LOUER
A louer, pour Saint-Jean, au Faubourg du Lac 3, 1er étage, deux grandes chambre indépendantes, servant actuellement comme bureaux. S'adresser, le matin, à l'Etablissement des Bains chauds.

Chambre meublée, avec balcon, à un monsieur tranquille. Faubourg de l'Hôpital 36, 3me étage.

Chambre et pension pour messieurs, rue Pourtalès 7, 2me étage.

De suite, rue du Bassin 6, 3me étage, une petite chambre meublée.

Grande chambre meublée et chauffée, pour un ou deux messieurs. Pension si on le désire. Adresse: Faubourg du Crêt no 14, au rez-de-chaussée.

A louer, à un monsieur rangé, pour de suite, une jolie chambre meublée, à deux croisées, avec alcôve. — Faubourg de l'Hôpital 62.

Chambre meublée à louer, Château 8, 3me étage.

Jolies chambres au soleil, ayant vue sur le lac et les Alpes, avec pension si on le désire. Industrie 15, 2me étage.

442 Belles chambres meublées avec pension et jouissance d'un piano. Vie de famille assurée. S'adr. au bureau de la feuille.

Chambre et pension ou pension seule, pour Messieurs. — Rue de la Treille 4, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES
A louer un hangar. S'adresser Ecluse no 29, au magasin. — Même adresse, à vendre une forte charrette à 2 roues.

Café-Restaurant
de bon rapport, à remettre de suite, pour raison de santé, à proximité de la gare de Neuchâtel. Jardin avec jeu de quilles. S'adresser par écrit sous chiffres G. J. no 154, poste, Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER
Des personnes **solvables** cherchent à louer un bon **café-restaurant,** à Neuchâtel ou dans ses environs ou villages voisins: à défaut, un joli local, bien situé. Adresser les offres sous G. G. no 8888, poste restante, Neuchâtel.

A LOUER
484 On demande à louer, au plus tôt, une boulangerie avec restaurant. S'adr. au bureau du journal.

Café-restaurant
On demande à reprendre la suite d'un bon café-restaurant, soit en ville ou aux environs, jouissant d'une bonne réputation et bien achalandé. Achat de l'agencement et mobilier contre argent comptant. Adresser les offres par écrit aux initiales H. F., casier postal 1204, à Neuchâtel.

Une personne seule cherche, pour St-Jean, un appartement de deux chambres et dépendances. S'adresser rue de l'Hôpital 11, 3me étage.

OFFRES DE SERVICES
Une personne d'un certain âge, de toute confiance, désire trouver une place dans un petit ménage, de préférence à la campagne. S'adresser rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville 1, au 2me.

Une jeune fille cherche à se placer comme aide dans le ménage ou bonne d'enfants, avec occasion d'apprendre le français. S'adresser rue des Epancheurs no 9, 1er étage.

Demande de place
On cherche à placer, pour le **printemps,** une jeune fille de 16 ans dans un **magasin** ou dans une bonne famille de la Suisse française, pour **aider dans les travaux du ménage.** Elle connaît tous les travaux du ménage et a beaucoup de bonne volonté. **On ne pourrait pas payer de pension,** tout au plus **10 fr. par mois. On tient avant tout** à ce qu'elle soit **bien,** mais **sérieusement** traitée.
Offres sous chiffre E. 1285 c. Z. à l'**agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Zurich.**

On cherche à placer, apres Pâques, une jeune Bernoise de 16 ans, dans une bonne famille du canton de Neuchâtel où elle aurait l'occasion d'apprendre le français et de faire le ménage. On ne demande pas de gage, mais un bon traitement. S'adres. à Chr. Luginbühl, restaurant, Berne.

Un Thurgovien âgé de 22 ans, qui connaît tous les travaux de la campagne ainsi que les soins à donner aux chevaux, cherche, dans la Suisse romande, une place avec occasion d'apprendre le français, de préférence dans une famille, comme cocher. Prétentions très modestes. Le bureau de cette Feuille indiquera. 482

On cherche, pour une grande **jeune fille, intelligente,** qui a fréquenté l'année passée une école secondaire française et passé ce printemps l'examen de sortie, mais devant encore suivre les leçons de religion, une **place** dans une famille de la **Suisse française** où elle pourrait **aider dans les travaux du ménage.** On ne demande pas de salaire, mais on tient absolument à ce qu'elle soit bien traitée. Elle pourrait entrer au milieu de mai. Adresser les offres à **Mlle Lüscher,** institutrice, **Riggisberg,** canton de Berne.
(H. 2549 Y.)

479 Une fille de 28 ans cherche place comme ménagère, cuisinière ou pour tout faire, de préférence dans un endroit catholique. S'adr. au bureau du journal.

461 Un jeune homme de 24 ans, muni de bons certificats, demande place comme cocher, pour le mois d'avril. S'adr. au bureau de la Feuille.

Une jeune fille, originaire de la Suisse allemande, mais parlant un peu le français, cherche, pour le milieu d'avril, une place de femme de chambre ou d'aide de la maîtresse de maison. Elle connaît déjà le service. S'adresser rue du Pommier 1, au 1er étage, le matin, entre 10 et 11 heures.

POUR HOTELS
On cherche, pour une fille de 17 ans, qui a fréquenté l'école secondaire, une place dans un hôtel de la Suisse française où elle pourrait apprendre le

SERVICE

On ne demande pas de salaire. Offres à **M. Auguste Brændlin, ingénieur, Rüti (Zurich).** (Ma 2368 Z)

Une fille de 22 ans cherche à se placer comme cuisinière. S'adresser Monruz 13.

---

17 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE LIEUTENANT AUX GARDES

PAR

PAUL SAUNIÈRE

XV

DANS LEQUEL RENAUD RETROUVE ENFIN LANDRY

Pendant ce temps, plus que jamais préoccupé du but de son expédition, Renaud s'était dirigé en toute hâte vers le cabaret du *Puits d'amour*.

La salle était médiocrement éclairée par deux quinquets fumeux, jetant sur les murs une lueur blafarde. L'ameublement se composait de tables en chêne et de chaises.

Au moment de prendre place, Renaud aperçut dans le coin le plus sombre et le plus éloigné, deux hommes couverts de larges feutres gris qui cachaient le haut de leur visage. Ces deux hommes buvaient silencieusement et paraissaient attendre quelqu'un, car, au moment où Renaud entra, ils relevèrent vivement la tête. Pourtant, ce mouvement instinctif n'eut que la durée d'un éclair, et les deux buveurs s'accoudèrent sur la table, enfonçant plus que jamais sur leurs yeux le feutre dont ils étaient coiffés.

Renaud se dirigea vers eux avec une lenteur affectée. Au devant de lui s'avança l'hôtelier, la face souriante, le bonnet à la main.

— Que désire votre jeune seigneurie! demanda-t-il; du vin d'Anjou?

— Oui, répondit Renaud, *j'aime fort le vin.*

— *Quand il est bon*, ajoutèrent, à haute voix, les deux buveurs attablés à trois pas du gentilhomme.

Ah! pardon, messieurs, fit tout à coup Renaud en prenant place à côté d'eux, je ne vous avais pas reconnus.

Puis, s'adressant à l'hôtelier:

— Donnez-nous donc du vin, reprit-il, et du meilleur!

Ces quelques mots de ralliement inventés par d'Esquilly, et communiqués à Renaud par la duchesse, n'étaient pas faits pour attirer l'attention et n'avaient rien que de très naturel, prononcés dans la salle basse du cabaret du *Puits d'amour*.

L'aubergiste apporta du vin, des gobelets, et s'éloigna.

Renaud demeura seul avec les deux aventuriers, qu'il examina longuement. Ceux-ci soutinrent hardiment le regard scrutateur du gentilhomme.

— C'est curieux, pensa Renaud. Je jurerais que j'ai vu quelque part la tête de ces deux coquins-là.

Il garda quelques instants le silence et essaya de recueillir ses souvenirs, mais ne put se rappeler dans quelles circonstances il les avait vus. D'ailleurs, il importait peu au jeune officier, pour qui de pareilles espèces n'étaient pas à craindre.

— Ça! fit-il après un moment de silence, qu'avez-vous fait, et que reste-t-il à faire?

D'Esquilly et Boistordu poussèrent en même temps un léger soupir de satisfaction. Ils tremblaient que le lieutenant ne les reconnût.

— Ce que nous avons fait? répondit d'Esquilly, mais... nous n'avions pas grand'chose à faire. Nous avons loué trois chevaux, deux pour nous et un pour celui que nous devons escorter.

— C'est bien, dit Renaud; il faut vous en procurer un quatrième, car je ne compte pas monter le mien pour semblable besogne.

— Comme il vous plaira, mon gentilhomme.

— Où vous retrouverai-je?

— Il est neuf heures et demie, répondit d'Esquilly. Nous serons, si vous le voulez bien, dans deux heures, à l'entrée de la rue Saint-Antoine.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

— Et le mot du ralliement?

— Sera le même.

Renaud se leva, paya et sortit.

— Tout marche au gré de nos désirs, murmura d'Esquilly à l'oreille de son compagnon. Nous avons déjà partagé les cent pistoles de cet excellent cardinal et les deux cents de la duchesse; nous aurons, je l'espère, facilement raison de ce prisonnier, et, quant à ce jeune godelureau, qui vient encore se jeter au travers de notre route, je jure Dieu que s'il n'est pas sage...

On le calmera pour quelque temps, sinon pour toujours, ajouta Boistordu avec un rire épais.

— Tu l'as dit, Boistordu. Cette fois, d'ailleurs, nos précautions sont bien prises. Les chevaux que j'ai choisis sont jeunes et ont le jarret solide; ils pourront hardiment fournir vingt lieues d'une seule traite, nous serons donc promptement à l'abri de toute poursuite.

A leur tour, ils quittèrent le cabaret du *Puits d'amour* et s'élancèrent dans la rue déserte.

Renaud, de son côté, en quittant la rue Saint-Honoré, s'était rendu à l'hôtel du duc d'Orléans. Là, après avoir mis en ordre tous ses papiers, il s'assura que ses armes étaient en état, et, ceignant l'épée que lui avait fait remettre Gaston, il se dirigea vers la rue Saint-Antoine.

Dans les ténèbres de la nuit, à la lueur vacillante des reverbères clairsemés, il distinguait vaguement une masse sombre, et entendait résonner sur le pavé le fer des chevaux impatients, quand une voix rude retentit.

— Qui vient là? cria cette voix. Serait ce quelque gentilhomme en quête d'une hôtellerie? Parbleu! monseigneur, nous vous accompagnerons. Pour ma part, j'ai le gosier sec comme un hareng saur, et *j'aime fort le vin.*

— *Quand il est bon*, s'empressa d'ajouter Renaud en se rapprochant.

— Eh! arrivez donc, monseigneur! fit Boistordu. Sans mentir, voilà plus d'un grand quart d'heure que nous vous attendons.

— Quatre chevaux! dit Renaud sans répondre à l'aventurier. C'est bien. Que l'un de vous prenne un cheval en main, et en route!

Boistordu et d'Esquilly, qui avaient pour cela d'excellentes raisons, étaient déjà en selle sur les montures qu'ils s'étaient choisies. Quant à Renaud, il s'élança sur l'un des deux chevaux inoccupés.

— Ainsi, reprit il à voix basse, tout est bien convenu? Vous m'accompagnerez jusqu'à ce que je n'aie plus besoin de vos services?...

— C'est convenu, répondit Boistordu.

— Et vous êtes payés d'avance? ajouta Renaud.

— Nous n'avons rien à réclamer, dit d'Esquilly.

— Donc, à la Bastille! ordonna Renaud.

Les trois cavaliers s'ébranlèrent et marchèrent lentement à travers les rues tortueuses.

La silhouette sinistre de la terrible forteresse se dessina bientôt à leurs yeux sur l'horizon argenté que la lune, dégagée subitement des nuages qui l'obscurcissaient tout à l'heure, éclairaient à présent de ses pâles rayons.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Mme Clerc-Lambelet demande, pour le commencement d'avril, une bonne domestique sachant bien cuisiner et parfaitement recommandée; à défaut, une cuisinière-remplaçante pour un mois. S'adr. à elle-même, le matin, au Plan sur Neuchâtel.

486 On demande, aux environs de Neuchâtel, pour la fin de mars, dans un petit ménage très soigné, une **très bonne cuisinière**, d'un certain âge, très propre, robuste, active, intelligente et honnête. **Fort gage.** Inutile de se présenter sans références de 1er ordre. S'adresser au bureau du journal.

On demande beau valet

de 15 à 22 ans, pour l'Allemagne. Offres et photographie sous **C. v. M.,** poste restante, **Braunschweig** (Allemagne). (Hc-2195-X)

On demande, à l'Hôtel Bellevue, pour tout de suite, une fille de cuisine, forte et robuste, munie de bons certificats. Se présenter dans la matinée.

On cherche, pour la Suisse allemande, une jeune Neuchâteloise, bien élevée et de bon caractère, comme **bonne d'enfants** (deux enfants de 3 et 5 ans). Adresser les offres, avec références, sous chiffres 996, à **Orell Füssli,** annonces, **Lucerne.**

On demande une fille recommandable, au courant des travaux du ménage. S'adresser rue du Seyon 12, 2me étage.

On cherche, pour le 24 courant, une personne active et robuste, pour tout faire dans un ménage soigné. S'adresser à Mme Lobb, Place Purry 4, 3me étage.

On demande, pour de suite, un bon domestique, fidèle, connaissant à fond la culture de la vigne et tous les soins à donner au bétail. S'adresser, avec références, à M. W. Widmann, propriétaire, à Peseux.

463 On demande, pour le 1er avril, une fille d'un certain âge, propre et active, sachant cuire un bon ordinaire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. S'adr. au bureau de la Feuille.

Un bon domestique de campagne trouverait à se placer de suite. S'adresser à Louis Cand, à Corcelles.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une bonne **ouvrière couturière** trouverait place pour apprendre le français en exerçant son état. Offres C. B. 487, au bureau de la Feuille.

On cherche

deux jeunes filles, l'une pour faire les écritures, et l'autre pour les commissions, dans un atelier de couture.

Offres sous chiffres **OH-5396** à **Orell Füssli,** annonces, **Berne.** (OH-5396)

On demande deux bons menuisiers chez Etienne Borioli, à Gorgier.

On prendrait un apprenti.

Un commerce de vins demande un employé sérieux, capable de visiter la clientèle bourgeoise. S'adresser poste restante, Neuchâtel, sous initiales M. G.

475 On demande une ouvrière et des assujetties couturières. S'adresser au bureau d'avis.

Une personne de toute moralité, possédant un certain capital, désirerait s'intéresser dans un bon commerce. Offres sous chiffre O. Z., poste restante, Neuchâtel.

Une jeune fille désire se placer comme **assujettie repasseuse.** S'adresser Industrie 9.

On désire placer une fille de 15 ans dans un magasin, pour apprendre le service et se perfectionner dans la langue française. — S'adresser sous les initiales H. W., poste restante, Soleure.

Demande de place

Un jeune relieur cherche pour de suite place comme **VOLONTAIRE, à Neuchâtel** ou à **Lausanne.** S'adresser sous chiffre S-1326c-Z, à l'**agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Zurich.**

APPRENTISSAGES

Une jeune fille pourrait entrer de suite comme apprentie giletière et pour la confection d'habits de garçons. S'adresser Fausses-Brayes 15, 3me étage.

Pour modistes

Une fille intelligente, bien éduquée, cherche à se placer, dans le courant de cette année, comme apprentie chez une modiste de 1er rang du canton de Neuchâtel. Prière d'adresser les conditions de l'apprentissage à Jul. Leuthold, à Kirchberg (Berne).

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

485 Perdu un livre de prière catholique, reliure rouge. Le rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille.

AVIS DIVERS

On cherche un garçon de 12 à 14 ans qui voudrait apprendre l'allemand, dans une famille de paysan. Bonne occasion de fréquenter les écoles allemandes. Un bon traitement est assuré. S'adresser au bureau de la Feuille. 483

Société de consommation

DE

Corcelles, Cormondrèche et Peseux

Les actionnaires de la Société sont invités à se rencontrer, munis de leurs titres, au **Collège de Corcelles, vendredi 24 mars courant,** de 9 heures du matin à midi, et 1 à 6 heures du soir, pour y percevoir le montant du dividende sur leurs actions, fixé à 10 % pour l'exercice 1892.

Tous les clients de la Société, propriétaires de carnets régulièrement établis et et vérifiés par le Comité, sont également informés que le paiement de la répartition à laquelle ils ont droit sur leurs achats, fixée au taux de 11 %, s'effectuera le même jour, aux mêmes heures et dans le même local.

Corcelles, le 18 mars 1893.

Le gérant de la Société,
Théophile Colin.

MILDIOU

Les propriétaires de la circonscription communale de Neuchâtel qui n'auraient pas reçu de formulaires d'inscription pour le sulfatage de leurs vignes, sont priés d'en réclamer au bureau de M. C.-A. Périllard, rue du Coq d'Inde 2.

488 On désire recevoir des leçons d'italien en échange de leçons de français ou d'allemand. S'adresser au bureau du journal.

VINS TYROLIENS

L'Association vinicole et viticole du Trentin (Tyrol, Autriche), fondée dans le but de propager à l'étranger la connaissance des bons vins de cette contrée, donne à tout demandant des renseignements gratuits sur tout ce qui a rapport aux vins tyroliens: production, qualités, exportation, conditions du marché, adresses de producteurs et maisons de gros, frais de transport et de douane, etc., etc.

En vue du conflit douanier franco-suisse, l'Association offre ses services surtout aux intéressés de la Suisse française, les invitant d'y avoir recours chaque fois que l'occasion se présente. La dite Association ne poursuit aucun intérêt privé et ne fait point d'affaires, ni pour son propre compte, ni pour le compte d'autrui. Elle donne uniquement des informations avec impartialité et consciencieusement. (O. F. 6239)

Pour l'Association vinicole et viticole du Trentin (Tyrol, Autriche):

Le Président,
FRANCESCO DALMASO.

TRENTO, le 15 mars 1893.

Chalet du Jardin anglais

Samedi 25 mars 1893

à 8 h. du soir

Soirée littéraire et musicale

DONNÉE PAR LA

Société française de Neuchâtel

AU PROFIT DE SA CAISSE DE SECOURS

Comédies, Chants et Musique

Assauts d'armes

entre Mme et M. Oudenot, professeurs; MM. Gancel, 1er maître, à Montbéliard, et Oudenot, professeur; MM. Grisel, amateur, et Bozonat, prévot.

Prix d'entrée: 50 centimes.

On peut se procurer des cartes chez MM. Claire-Lanfranchi, rue de l'Hôpital; Oudenot, cercle d'escrime, et Hummel, route de la Gare.

Langue allemande

Le soussigné prendrait en pension, dès le commencement d'avril, un jeune homme désirant apprendre la langue allemande. Excellentes écoles. Soins affectueux. Prix de pension: 250 fr. Pour renseignements s'adresser à M. A. Müller, pensionnat, Boudry, ou directement à M. Jacob Ischer, officier d'état-civil, à Grossaffoltern (Berne).

CALLIGRAPHIE

Transformation complète des plus mauvaises écritures en 12 leçons. Succès garanti.

Prière de s'inscrire jusqu'au 25 mars courant à la papeterie MEMMINGER ou poste restante, Neuchâtel.

PETOUD, *professeur.*

Un maître d'état désire placer son garçon, élève d'école secondaire,

en échange

d'un garçon ou d'une fille, pendant la dernière année scolaire, pour qu'il apprenne le français.

Offres sous chiffre **Dc. 2396 Y.,** à **Haasenstein & Vogler,** à **Berne.**

465 Une veuve habitant un quartier tranquille de la ville, prendrait volontiers une ou deux dames en pension. Jouissance du jardin et vie de famille. S'adr. au bureau du journal qui indiquera.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

SÉANCE mardi 21 mars, à **8 h.** du soir,

à l'Hôtel DuPeyrou.

CONFÉRENCE

SUR

Quelques considérations sur la situation stratégique de la Suissse occidentale en cas de guerre franco-allemande

PAR M. LE COLONEL COUTAU

Pension alimentaire

On demande à reprendre la suite d'une bonne pension alimentaire, bien fréquentée. Reprise du bail et, cas échéant, du mobilier contre argent comptant. Adresser les offres par écrit, case postale 1204, Neuchâtel.

AVIS AUX PARENTS

473 Une famille catholique de la Suisse allemande cherche à placer son fils, de 16 ans, dans la Suisse française, en échange d'une jeune fille ou d'un garçon. Le bureau de cette Feuille indiquera.

EXPOSITION

L'Exposition suisse d'oiseaux chanteurs et d'ornement aura lieu à Neuchâtel, Collège de la Promenade, du 30 mars au 2 avril prochain.

Elle sera suivie d'une tombola dont les lots, pour une valeur de 1500 fr., consisteront en oiseaux et objets exposés.

Les billets, au prix de 50 cent., sont en vente chez MM. Rickès, rue du Château 1; Koch, rue du Seyon 26; Wickihalder, brasserie Gambrinus; Gaberel, confiseur, Temple-Neuf; Grandjean, marchand de graines, rue des Moulins; Schluepp, boucher, rue Pourtalès; Droz, magasin de tabac, rue du Seyon, et Colomb-Borel, sous le Concert.

LA CANARIA.

PENSION-FAMILLE

Parcs 13, Villa SURVILLE, Neuchâtel.

Société immobilière du Secours

Le dividende de l'exercice 1892, fixé à 15 fr. par l'assemblée générale des actionnaires du 10 mars 1893, est payable dès ce jour chez MM. DuPasquier-Montmollin & Cie, à Neuchâtel, sur présentation du coupon no 2.

Comptabilité

Un comptable sérieux et de toute discrétion, disposant de quelques heures dans la soirée, se chargerait de travaux de comptabilité ou autres analogues, S'adr. pour renseignements à M. Th. Krebs, Hôpital 4.

VENTE

EN FAVEUR DE

l'Union chrétienne de jeunes gens

Jeudi 23 mars 1893

dès 10 h. précises du matin

A L'ANCIENNE TONHALLE

(*Local de la Tempérance et des Salles de Lecture*).

Le **mercredi 22 mars,** à 2 heures de l'après-midi, on pourra visiter l'**Exposition des objets** moyennant une finance de 50 cent., et l'on servira du thé.

Le **jeudi 23 mars,** dès 11 heures: glaces et petits pâtés. — A 1 heure: excellent café.

Jusqu'au mercredi 22 mars, les dons peuvent être remis aux dames du Comité, et à partir de ce jour ils seront reçus avec reconnaissance au local de la vente dès 9 heures du matin.

Nous espérons que le public qui témoigne tant de bienveillance à notre œuvre se souviendra de la vente que nous annonçons et que les nombreuses dames qui s'en occupent avec un si noble dévouement seront largement récompensées de leurs peines par les résultats qu'elles en obtiendront.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

NEUCHATELOISE

INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT

Le Conseil d'Eglise de la Paroisse de Neuchâtel convoque en assemblée générale les membres électeurs de cette Paroisse pour le **mardi 21 mars 1893,** à 8 heures du soir, à la **Chapelle des Terreaux.**

N.-B. — Chaque électeur devra se munir de sa carte de convocation et la présenter à la porte de la Chapelle.

Les places de la galerie seront réservées aux dames.

On chantera dans le Psautier.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapports de gestion du Conseil d'Eglise et du Collège des Anciens.
2. Propositions individuelles.

Ecole normale évangélique

PESEUX

Assemblée générale des Actionnaires

au Château de Peseux

Mercredi 19 avril, à 10½ h. du matin

ORDRE DU JOUR:

Approbation des comptes.
Fixation du dividende.
Propositions diverses.

Peseux, le 19 mars 1893.

Le Président.

On demande 25,000 francs, au 4 %, contre 1re hypothèque sur un immeuble moderne, assuré pour 42,500 francs. Offres au bureau, sous chiffre P. S. 472

Mlle Berthe LŒTSCHER

modiste

se recommande au public pour de l'ouvrage, soit en journée ou à la maison. S'adresser rue du Seyon 30, 2me étage.

CABINET DENTAIRE

2, rue Saint-Honoré, 2

CHARLES NICATI

MÉDECIN-DENTISTE

diplômé de l'École dentaire de Genève, reçoit tous les jours, mercredi et dimanche exceptés, de 9 h. à midi et de 2 à 5 heures.

ZITHARISTE

B. BLOCH, Moulins 25.

Changement de domicile

Le soussigné annonce à l'honorable public de St-Blaise et des environs qu'il a transféré son domicile de la maison Mattheyer, pont du Muson, dans la maison de M. **Droz-Mæder,** au haut du village. Il se recommande aussi pour tous les ouvrages concernant son métier. Ouvrage prompt et soigné.

F. HÆNI-SCHWAB,
march.-tailleur.

PENSION

Deux dames prendraient **en pension** des **jeunes filles** voulant fréquenter les écoles de Bâle. Vie de famille. Etudes surveillées. Piano. S'adresser sous chiffres **Z. 842 Q.** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Bâle.** (Hc. 842 Q.)

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage.

Albert Strittmatter, négociant, de Neuchâtel, et Lucie-Elise Sandoz, du Locle; tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

16. Lucie-Céline, à Pierre Delorie, acrobate, et à Louise-Augusta née Zeph.

17. Henriette-Hélène, à Jules-François Rognon, menuisier, et à Marie-Florence née Baulard.

19. Charles-Albert, à Christian Faisst, boulanger, et à Maria née Kappeler.

Décès.

17. Paul-Eugène, fils de Paul-Eugène Flückiger et de Bertha née Anker, né le 14 mars 1893.

— Maudit clair de lune! s'écria Boistordu.

— Bah! fit observer d'Esquilly, les murailles sont assez hautes pour que nous nous dissimulions dans l'ombre. Attendons.

Ils se rangèrent, en effet, silencieusement, le long d'un des larges fossés qui entouraient la prison d'Etat; puis, attentifs au moindre bruit, ils prêtèrent avidement l'oreille.

Le cœur de Renaud battait à se rompre, et l'on aurait pu distinctement entendre ses pulsations précipitées.

Minuit sonna en ce moment à une horloge voisine; Renaud tressaillit.

— Il va venir... pensa-t-il.

Et son œil fouillant avidement les ténèbres, interrogeait l'espace.

Une demi heure s'écoula. Aucun bruit ne se faisait entendre. Enfin, au moment où venait de retentir une heure, alors que le gentilhomme impatienté allait franchir la ligne tracée par l'ombre dans laquelle il dissimulait, deux formes humaines semblèrent se détacher des murs de la Bastille et s'avancer avec précaution.

Renaud, oubliant cette fois toute prudence, s'avança au-devant de ces deux hommes.

— Landry! fit-il à voix basse, est-ce vous?

— Oui, dit Landry, car c'était bien lui qui s'avançait, guidé par le geôlier qui avait favorisé son évasion.

— Venez, fit Renaud en saisissant la main de Landry qu'il entraînait précipitamment; nous avons ici près des chevaux et une escorte. Hâtons-nous!

A ces mots, il rejoignit d'Esquilly et Boistordu qui venaient d'échanger un regard d'intelligence.

Renaud et Landry sautèrent en selle et le cortège partit avec la rapidité d'une flèche, au grand galop des chevaux.

Au bout de dix minutes, ils avaient franchi les dernières maisons du faubourg St-Antoine, et s'engageaient sur la route de Vincennes.

Tout danger semblait avoir disparu. Renaud s'arrêta brusquement.

— Monsieur le chevalier, dit-il à Landry, j'ai reçu l'ordre de vous conduire à Fontenais-sous-Bois. Vous ne ferez, je l'espère, aucune difficulté pour me suivre?

— Pourvu que je m'éloigne de la Bastille, je vous suivrai en enfer, monseigneur, répondit Landry.

— Vous messieurs, ordonna Renaud à Boistordu et à d'Esqnilly, surveillez cet homme et suivez-moi!

A ces mots il s'élança.

Derrière lui s'ébranlèrent les deux aventuriers, après que chacun d'eux eut pris place à côté de Landry, dont Renaud leur avait confié la garde.

Pendant ce temps, la duchesse, non moins impatiente que Renaud, méditait une éclatante vengeance qui ne devait aboutir à rien moins que la chute du cardinal. Ce qu'elle voulait de Landry c'était une rétractation écrite affirmée sous le serment le plus sacré, signée de lui et de deux témoins.

Ainsi qu'elle l'avait dit à Renaud, elle avait envoyé au-devant de lui sur la route le même homme de confiance qu'elle lui avait dépêché quelques heures plus tôt. Il était chargé de guider le fugitif jusqu'à l'endroit où l'attendait la maîtresse.

En conséquence, à l'heure convenue, Baptiste monta à cheval et marcha lentement à la rencontre de Renaud. Il arriva jusqu'à Vincennes sans avoir aperçu ceux qu'il cherchait. Il s'arrêta alors, ne sachant s'il devait aller plus loin.

Tout à coup, il crut entendre à une assez grande distance les détonations de deux armes à feu. Il prêta l'oreille, mais aucun bruit ne parvint jusqu'à lui.

Il attendit encore quelque temps, puis, désireux de savoir à quoi s'en tenir, il s'avança avec précaution, en se dirigeant vers Paris.

La lune éclairait brillamment le paysage endormi, et dessinait des ombres vigoureuses en opposition avec les objets qu'elle argentait de ses rayons. L'air était calme, la nuit sereine, le silence profond.

Tout à coup Baptiste distingua nettement une masse noire étendue au milieu du chemin. Il attacha son cheval à un arbre, mit pied à terre, s'approcha curieusement, et aperçut un cadavre. Il jeta les yeux autour de lui, reconnut qu'il était bien seul, et posa une main sur le cœur de la victime. Le cœur ne battait plus, le corps était encore chaud, et la tête reposait dans une large mare de sang. Baptiste se pencha pour examiner les traits de cet homme.

— Landry! murmura-t-il en se redressant avec défiance... Assassiné!... Par qui?... Qu'est devenu le baron de Francheterre?...

Il allait se retirer, lorsqu'à dix pas de ce cadavre, il aperçut une nouvelle mare de sang que rien ne rattachait à la première.

— C'est bien cela... murmura t-il encore. Deux coups de feu... deux victimes ..

Il s'aperçut alors que le sol avait été piétiné tout autour de ces traces sanglantes.

— Plus de doute, reprit-il, la seconde victime a été relevée et emportée... mais où?... je ne vois sur le sol aucune trace de sang... pas la moindre piste.

Baptiste poursuivit ses recherches, mais ne put rien découvrir.

Une heure après il racontait à la duchesse ce qu'il avait vu et entendu.

Mme de Chevreuse devint horriblement pâle.

— Oh! fit-elle avec horreur. Il y a là-dessous quelque terrible machination du cardinal... Pauvre jeune homme! ajouta-t-elle avec découragement. Ah! puisse Dieu m'entendre et permettre que je n'aie pas sa mort à me reprocher!

(A suivre.)

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le *Rappel* donne d'intéressants détails sur les papiers de M. Reinach communiqués vendredi aux délégués de la commission d'enquête. Me Imbert, liquidateur de la succession Reinach, avait acquis la certitude que M. de Reinach avait remis à M. Carpentier, son ami, un pli cacheté contenant des papiers très importants. M. Imbert, poursuivant son enquête, apprit que ces papiers étaient entre les mains de M. Oscar de Reinach, frère du défunt. Il écrivit donc à ce dernier, qui, jeudi matin, lui apporta une enveloppe décachetée renfermant tout ou partie des pièces remises à M. Carpentier.

Le dépouillement des papiers de Reinach a eu lieu en présence de M. Dupuy-Dutemps, délégué de la commission d'enquête. Toutes ces pièces ont été conservées pour prouver le chantage exercé par M. Herz contre M. de Reinach. Ce sont des télégrammes et des lettres ayant trait à des demandes d'argent, à des menaces de Herz. M. de Reinach avait pris soin de dresser lui-même l'état des sommes qui lui avaient été ainsi extorquées. Dans la liste publiée samedi matin par le *Journal des Débats*, dont le total s'élève à 11,191,758 francs, nous remarquons que les plus fortes sommes ont été touchées par Herz. Après lui vient M. Schwob, qui avait poursuivi Herz, son débiteur, avec tant d'acharnement que M. de Reinach avait dû se substituer à lui.

Sur la liste sont inscrits ensuite plusieurs noms de villes qui se réfèrent aux télégrammes comminatoires venus d'Italie, ou d'Allemagne, ou de Belgique, et sur le vu desquels Reinach se vit obligé de verser à Herz les sommes réclamées par lui. On remarque aussi la mention « Crispi 50,000 francs » ; on assure qu'elle se rapporte à l'octroi fait par le gouverment italien à Herz du grand cordon des Sts-Maurice et Lazare. C'était Reinach qui, ayant fait obtenir à son terrible associé ce grand cordon pour tâcher de l'adoucir, fut ensuite obligé de payer 50,000 francs pour « frais de chancellerie » (selon l'agence Stephani, M. Crispi avait été l'avocat des maisons Reinach de Paris et de Francfort). Cette liste constitue le compte Cornélius Herz.

Parmi les autres pièces intéressantes que contient le dossier, il faut citer la pièce « le bon Andrieux », dont voici la teneur : Bon pour 25,000 fr., payables fin juillet 1887 à M. Andrieux, 32, avenue Friedland.

Le restant des papiers se compose en grande partie de la correspondance de Herz et de la copie des réponses faites par le baron de Reinach.

On remarque que, chaque fois que Cornélius Herz adresse des menaces, il le fait par des dépêches en clair; quand, au contraire, il propose des transactions, il le fait en langage chiffré. Les menaces, qui étaient lues par tout le monde, et surtout par le gouvernement, étaient probablement plus sensibles au baron de Reinach.

— La commission d'enquête entend MM. Ribot et Bourgeois, qui rendent compte des négociations avec l'Angleterre pour l'extradition de Herz et des diligences du gouvernement pour l'arrestation d'Arton. Ils attribuent à la publicité de la presse l'insuccès de ces diligences. M. Cottu est dans le Tyrol autrichien, où on n'a aucun droit de l'arrêter. S'il ne se constitue pas prisonnier avant la décision de la cour de cassation, il sera déchu de ses droits.

Toutes les pièces réclamées par la commission lui seront remises sous les réserves convenues.

— Au Sénat on s'occupe déjà de la succession de M. Ferry à la présidence du Sénat. Il est fortement question de M. Constans. Une campagne est menée pour sa candidature, et les promoteurs rappellent son récent discours au Sénat, au sujet du Panama, qui a donné une nouvelle preuve de sa fermeté.

— Le « groupe d'études » de la Chambre a approuvé par 46 voix contre 5 la suppression des privilèges dont jouissent les avocats. La commission spéciale, saisie d'une proposition analogue, a chargé un de ses membres de lui apporter des conclusions modifiant l'organisation actuelle du barreau et établissant la liberté de la défense.

— Suivant l'*Echo de Paris*, M. Constans annonce qu'il ne se présentera pas comme candidat à la présidence du Sénat, et qu'il n'accepterait à aucun prix le fauteuil présidentiel.

— *La Libre Parole* publie une lettre de son ex-collaborateur *Micross*, qui se défend d'être l'auteur de la campagne du Panama, et dit que tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour, n'est qu'un lever de rideau : la comédie va seulement commencer.

— Une réunion privée de l'Union catholique à Roubaix a été troublée par les socialistes qui se sont emparés du bureau où trois femmes siégeaient. Le crucifix a été arraché de l'estrade et jeté à terre. Une bagarre épouvantable se produisit. Un prêtre se mit à chanter un cantique. Les socialistes firent alors pleuvoir le mobilier sur les catholiques qui durent se retirer. Plusieurs arrestations ont été opérées. Une profonde émotion règne en ville. On signale plusieurs blessés.

— D'après le *Gaulois*, il existerait encore deux dossiers non publiés sur le Panama. Le premier établirait qu'à une certaine époque, Reinach et Herz avaient engagé des négociations tendant à détacher l'Italie de la triple alliance. Le second serait une liasse de quatre à cinq cents lettres adressées à Reinach, et presque toutes relatives à des demandes d'argent ou à des tentatives de chantage.

— La *France* annonce que M. Clémenceau, dans la séance de jeudi, profitera de la fin du procès du Panama, pour faire un grand discours sur la situation politique, telle qu'elle résulte des scandales du procès du Panama et de la mort de M. Jules Ferry. Ce serait un discours-programme pour les élections générales.

— Suivant le *Temps*, le général Dodds aurait dit qu'il s'attendait à une reprise des hostilités de la part de Béhanzin pour l'automne. On dit qu'une interpellation sera déposée à la Chambre à ce propos.

Espagne

Dans les élections sénatoriales, les ministériels ont remporté une victoire complète. Sur 180 sénateurs à élire, on connaît jusqu'ici les résultats suivants : 84 ministériels, 23 conservateurs, 3 partisans de M. Castelar, 2 conservateurs dissidents, 1 carliste et un indépendant. A Madrid même, sur 200 délégués, les républicains n'ont obtenu que 21 voix.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— A Lille, à la suite d'un article paru dans le *Progrès du Nord*, et mettant en cause les étudiants de la faculté catholique, ceux-ci, au nombre de 250, armés de gourdins et de pierres, se sont rendus au bureau du journal et ont tout saccagé. Un rédacteur a été blessé. Une quarantaine d'arrestations ont été opérées ; sept ont été maintenues.

— M. Gladstone est complètement rétabli et, malgré le froid, il a pu aller au Parlement en voiture fermée, accompagné de Mme Gladstone. Il y a même pris la parole pour faire une déclaration.

— Vendredi, à l'ambassade de France à Londres, 160 dames anglaises ont offert à Mme Waddington, dont le mari va rentrer en France, en souvenir de l'hospitalité qu'elle leur a si souvent offerte pendant ses dix années de résidence en Angleterre, une magnifique parure en diamants et en perles. L'initiative de cette manifestation avait été prise par la marquise de Salisbury, la comtesse Spencer et la duchesse de Devonshire, représentant les trois partis politiques anglais : tory, libéral et unionniste.

— Le comité pour l'exposition industrielle de Berlin pour 1896 s'est constitué. Un million de marcs est déjà souscrit pour le fonds de garantie et 3000 exposants se sont annoncés jusqu'à présent.

— Mgr Déruaz, évêque de Fribourg, a été reçu, pour la seconde fois, par le pape. Comme il avait été indisposé, le saint-père s'est informé avec beaucoup d'intérêt de ses nouvelles. Il lui a parlé tout particulièrement des catholiques de Genève et a terminé en envoyant ses bénédictions à tous les catholiques du diocèse de Mgr Déruaz.

— Vendredi a commencé à Sofia le procès intenté au nommé Georgief pour complicité du meurtre du ministre Beltchef et complot contre M. Stamboulof. L'accusé, qui est macédonien et a fait ses études de droit à Munich, a été extradé par le gouvernement allemand à la suite d'une demande du gouvernement bulgare.

NOUVELLES SUISSES

Syndicats obligatoires. — La droite catholique des Chambres, réunie le 15 mars, a discuté l'attitude qu'elle compte prendre à l'égard de la législation fédérale sur les arts et métiers. Elle s'est prononcée à l'unanimité pour les syndicats obligatoires et se propose de faire savoir prochainement comment elle entrevoit la constitution.

Union monétaire. — Samedi, une conférence a eu lieu au palais fédéral pour s'occuper de la question monétaire soulevée par la motion Joos sur la dénonciation de l'union latine et l'adoption de l'étalon d'or. Tous les assistants ont été d'accord pour recommander à M. Joos de retirer sa motion ; mais celui-ci a annoncé qu'il la maintiendrait.

Horlogerie. — La commission de sélection des produits horlogers exposables à Chicago a terminé ses opérations jeudi ; elle se déclare généralement satisfaite, les produits soumis à son examen étant pour la plupart irréprochables. Tout fait donc prévoir que notre exposition sera remarquable sous tous les rapports, les quelques produits inférieurs soumis ayant été refoulés. La commission va adresser un rapport complet sur ses opérations au département fédéral des affaires étrangères.

— M. James Perrenoud, commissaire spécial suisse, s'est embarqué samedi 18 courant au Hâvre à destination de Chicago.

Bâle. — Après quatre heures et demie de délibérations, la cour a condamné Wuest à cinq ans de maison de force, Kling à trois ans, y compris la prison préventive, Burgi à deux mois de prison, Degler à un mois, Bernheim à quatre mois, Stremayer à six semaines. Hinden a été libéré.

Schaffhouse. — Un train de marchandises a déraillé près de la gare de Schaffhouse, après le passage d'un train de voyageurs. Trois wagons ont été brisés sur la voie. Pas d'accident de personnes.

Saint-Gall. — Des enfants avaient allumé un feu dans une prairie près de Lommenschwyl, samedi dernier. L'un d'eux saisissant un brandon mit le feu aux jupes d'une fillette de trois ans ; en un instant, la pauvre petite fut entourée de flammes. Effrayés par ses cris, les autres enfants s'enfuirent, abandonnant la malheureuse à son sort. Le soir, en rentrant de leur travail au dehors, les parents ne trouvèrent que les restes carbonisés de leur fillette.

Vaud. — Avant de quitter Territet, l'empereur d'Autriche a fait un don de 500 francs à l'église catholique de Montreux. Il a de même fait remettre une assez jolie somme au personnel du bureau des postes et télégraphes de Territet, en reconnaissance de l'activité déployée par ce personnel pendant le séjour du couple impérial.

A en croire un de nos confrères, l'empereur aurait fait aussi une importante commande de vin de Villeneuve et de cigares de Grandson.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Gorges de la Reuse. — Le Comité de la Société des sentiers des Gorges de la Reuse fait savoir au public que le sentier du Chalet des Clées au Champ-du-Moulin est intercepté en plusieurs endroits et que les communications sont momentanément interrompues.

Le Comité fait les démarches nécessaires pour que la circulation puisse être rétablie et la sécurité des promeneurs assurée.

Chaux-de-Fonds. — Un jeune gymnaste du *Grütli* a été, ces jours derniers, victime d'un terrible accident. Il est tombé si malheureusement de la barre fixe qu'il s'est rompu la colonne vertébrale.

CHRONIQUE LOCALE

Le droit au travail. — L'Union ouvrière, d'accord avec le Grutli, avaient organisé une assemblée populaire qui a eu lieu hier soir au Temple du Bas et où deux orateurs, l'un en allemand et l'autre en français, ont expliqué leur manière de voir sur le droit au travail, dont on va demander par initiative l'inscription dans la Constitution fédérale. M. Steck, député à Berne, a parlé le premier, et M. Piron, député, à la Chaux-de-Fonds, lui a succédé à la tribune, remplaçant M. Schwitzguébel, secrétaire ouvrier romand, empêché.

Ces messieurs, faisant l'historique de la question, sont remontés jusqu'en 1789 où Target proclamait à l'Assemblée nationale que la société devait la subsistance au citoyen malheureux, principe qui passa dans la Constitution en 1793. En 1810 et en 1811, Napoléon fit donner du travail à plus de 130,000 ouvriers inoccupés ; puis, ensuite des écrits de Fourrier, les ateliers nationaux furent créés en France en 1848, essai malheureux, parce qu'il fut mal tenté.

Arrivant à l'époque actuelle, ils ont montré les effets de la surproduction et des guerres douanières : Crises toujours plus fréquentes et plus longues ; possibilité pour les grands capitalistes seuls de satisfaire à la consommation, mais en tuant la petite industrie et le petit commerce ; concentration des travailleurs dont un grand nombre dépendent d'un seul homme ; situation précaire de quantité d'ouvriers, avec les privations qu'entraînent les chômages pour eux et leurs familles. Mais l'entente des ouvriers est née de ces agglomérations ; ils ont précisé leurs besoins et formulé leurs revendications, dont une partie a servi de texte au législateur pour introduire dans la loi des dispositions protectrices.

Aujourd'hui, il s'agit de faire un pas de plus : tant que l'ouvrier n'est pas sûr d'avoir du travail, il se sent menacé dans son existence. Il faut « développer » par voie législative le droit au travail et le droit d'être protégé dans son travail, un travail suffisamment rémunérateur ; si l'Etat n'en peut pas fournir assez, il doit — selon les orateurs — y parer par l'assurance contre le chômage. Un premier pas vers le droit au travail a été fait à la fabrique d'armes, à Berne, où une commission d'ouvriers se prononcera sur les renvois d'employés : à l'initiative populaire d'obtenir plus encore, — tel est le vœu dont toute la conférence d'hier a voulu exprimer la légitimité.

* * *

Voilà une cloche. En voici une autre, celle du *Journal de Genève*.

« Dans une réunion tenue dimanche 13 mars au local du Grutli par le parti socialiste ouvrier, M. Héritier a fait une déclaration caractéristique. Nous citons d'après le *Genevois* : Qu'on ne s'effraie pas des cris de ceux qui disent que le droit au travail est impossible. *C'est parce que les socialistes reconnaissent que le droit au travail est impossible avec l'organisme actuel qu'ils aspirent à le modifier profondément.* »

L'aveu est précieux à retenir. M. Héritier est un esprit logique et, pour une fois, nous sommes entièrement d'accord avec lui.

Tout droit suppose en effet quelqu'un auquel il appartient et quelqu'un contre lequel il s'exerce. Si nous comprenons bien les intentions des socialistes, le nouveau droit qu'ils voudraient faire consacrer par la Constitution fédérale appartiendrait à tout le monde et s'exercerait contre l'Etat. Il peut se définir : le droit de chacun d'exiger de l'Etat une occupation qui le fasse vivre.

Comment l'Etat pourrait-il, dans l'organisation actuelle de la société, donner du travail à tous ceux qui viendraient lui en demander ? Chargé d'un nombre limité de services, il n'a à distribuer qu'une somme limitée de besogne. Pour que le droit au travail devînt une réalité, il faudrait que l'Etat fût chargé d'exécuter la totalité de l'œuvre qui incombe aujourd'hui aux particuliers.

En d'autres termes, le droit au travail a pour condition nécessaire la réalisation du rêve collectiviste, c'est-à-dire la suppression totale de la propriété individuelle et la remise à l'Etat de tout le capital productif et de tous les instruments nécessaires pour le faire valoir. La conséquence immédiate sera la suppression du travail libre et du droit de choisir sa profession. Tout travailleur, c'est-à-dire tout individu, sera un fonctionnaire, et ces fonctionnaires seront esclaves, car, liés pour toujours à la besogne qui leur aura été une fois assignée, ils ne pourront plus, comme à présent, l'abandonner sans l'agrément de l'Etat pour une autre plus conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts.

Inutile de pousser plus loin le tableau de ce que serait le monde si jamais pouvait se réaliser ce qui n'est qu'une folle utopie. Il suffit que le peuple soit averti, et nous remercions M. Héritier de lui avoir dit la vérité.

Le peuple sait aujourd'hui que le jour où, par impossible, il aurait écouté ceux qui l'engagent à inscrire dans la Constitution le droit au travail, on viendrait immédiatement lui dire : Tu as accepté le principe, il faut en vouloir les conséquences. Or, l'application du principe est impossible tant que la propriété individuelle ne sera pas entièrement abolie et qu'il restera quelqu'un qui possède un sou vaillant. »

Hôtel des Postes. — Le Conseil national a voté hier le crédit de un million au maximum pour l'hôtel des postes et télégraphes à Neuchâtel.

Jardin anglais. — Le bassin aux canards vient de s'augmenter d'un bel oiseau appartenant à une espèce sauvage de ces palmipèdes.

Capturé par M. Frieden, pêcheur, qui en a fait don à notre petit jardin zoologique, il est en train de se faire, les ailes coupées, à son nouveau sort. Moins grand qu'un canard domestique, il est mieux proportionné. Son bec est carmin, la tête et le cou sont brun clair, les ailes et la queue cendrées, la poitrine pommelée et le ventre blanc ; on le nourrit de poisson.

Tonhalle — Dimanche soir, la Société Sainte-Hélène offrait au public une soirée dont le programme se composait d'un drame en 5 actes : *Robert, chef de brigands*, d'un duo : *La Prière des oiseaux*, et d'un vaudeville : *l'Amour qué qu'c'est qu'ça*.

Il a fallu bien du courage aux amateurs qui se sont présentés à nous dans les divers rôles que contenaient ces morceaux, et quelle somme de travail et de peine n'ont-ils pas dû dépenser pour arriver au résultat qu'ils ont obtenu ?

Nous ne ferons point de personnalités, car il nous faudrait nommer tous les acteurs; nous nous bornerons à citer Mlle J. H., qui a déployé un véritable talent dans le rôle de Sophie de Morthal, aussi lui en faisons-nous tous nos compliments.

Que la Société Sainte-Hélène reçoive nos plus vifs remerciements pour la peine qu'elle s'est donnée afin de procurer au public neuchâtelois quelques heures agréables dont il lui saura gré, en dépit des entractes parfois un peu longs.

2.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 20 mars.

M. Charles Dupuy, ministre de l'instruction publique, a décidé que toutes les écoles publiques seraient fermées le jour des obsèques de M. Jules Ferry, en signe de deuil, et pour honorer l'auteur de lois scolaires.

— La droite du Sénat a décidé de ne pas assister aux obsèques de M. Jules Ferry, à cause de leur caractère purement civil.

Berlin, 20 mars.

Au Parlement, répliquant vertement au recteur Ahlwardt, M. de Caprivi dit : « Je regrette de voir M. Ahlwardt ici et n'était le respect que je dois à la Chambre, je lui répondrais comme il le mérite. » Le chancelier affirme que les fusils Lœwe sont bons ; il ne tolérera jamais qu'on suspecte l'honorabilité de l'administration militaire.

Le ministre de la guerre, M. de Kaltenborn-Stachau, parle dans le même sens que le chancelier et dit que les fusils de la fabrique Lœwe ont été éprouvés et qu'au besoin ils feraient leurs preuves dans une guerre.

M. Eugène Richter prononce un discours très acerbe contre M. Ahlwardt et le traite de calomniateur.

On commente beaucoup une altercation suivie de voies de faits qui s'est produite dans les couloirs entre M. Ahlwardt et un député libéral. On pense que cette affaire aura des suites.

Madame et Monsieur le pasteur Samuel Thomas, à Annonay, Mademoiselle Sophie Delachaux, à Yverdon, Monsieur et Madame Paul Delachaux et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Eugène Delachaux et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame veuve Samuel Delachaux et ses enfants, à La Plata, Madame et Monsieur Eugène Vodoz, à Vevey, Madame Courvoisier-Faure et Mademoiselle Louise Courvoisier, à Lausanne, les familles Delachaux et Mairet, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Julie-Louise DELACHAUX,

leur bien-aimée sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a retirée à Lui à Lausanne, le 18 mars 1893, à l'âge de 58 ans, après une courte maladie.

Je serai donc toujours avec Toi; Tu m'as pris par la main droite, Tu me conduiras par Ton conseil et puis Tu me recevras dans la gloire.

Psaume 73, v. 23-24.

L'enterrement aura lieu à Yverdon, mardi 21 mars à 3 heures.

Domicile mortuaire : Maison Blanche, près Yverdon.

Bourse de Genève, du 20 mars 1893

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	107.—	3 1/2 fédéral . .	103.60
Id. priv.	—.—	3% id. ch. de f.	—.—
Centre-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	106.—
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	515.50
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	475.—
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	530.—
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	327.50
Union fin. gen.	527.—	Mérid. ital. 3%	305.75
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	440.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.24	100.29
Londres. .	25.20	25.25
Allemagne	123.37	123.47

Argent fin au kilo

Londres .	139.80
Hambour	139.50
Francfort	—.—
Esc. Genève 2 1/2%	

Bourse de Paris, du 20 mars 1893
(Cours de clôture)

3% Français.	96.55	Crédit foncier	980.—
Ext. Esp. 4%	64.75	Comptoir nat.	—.—
Hongr. or 4%	97.—	Bq. de Paris .	653.75
Italien 5% . .	93.10	Créd. lyonnais	770.—
Portugais 3%	22.12	Mobilier fran.	147.50
Rus. Orien 5%	70.40	J. Mobil. esp.	— —
Turc 4% . . .	21.82	Banq. ottom. .	585.31
Egy. unif. 4%	505.62	Chem. Autrich.	665.—
Actions		Ch. Lombards	252 50
Suez.	2611.25	Ch. Méridion.	643.75
Rio-Tinto . . .	386.25	Ch. Nord-Esp.	167.50
Bq. de France	—.—	Ch. Saragosse	201.25

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Nous sommes **acheteurs** de :

3 3/4 % Etat de Neuch^l 1891,	à 100.—	et int.
4 % Etat de Neuchâtel 1885,	à 101.25	»
4 % Ville de Neuchâtel 1887,	à 100.75	»
3 1/2 % Ville de Neuch^l 1888,	à 98.25	»
4 % Municip. du Locle 1885,	à 101.—	»
4 % » de Ch.-de-Fonds,	101.—	»

Nous sommes **vendeurs** de :

3 1/2 % Etat de Neuchât^l 1887, à 99.— et int.

LA

FEUILLE D'AVIS

DE NEUCHATEL

le journal le plus répandu en ville et dans tout le Vignoble, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, etc., procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie